

**Compte rendu de représentation pour l'audience
du groupe premier degré (G4) à la DGESCO du
14 avril 2025**

Le 14 avril 2025, un groupe d'organisations composé de Annie Combet pour le SNP, Fanny Designe pour l'AFPEN, Barbara Fiorini-Bekali pour le Se-unsafe et Fabien Testa pour la CFDT, a été reçu en audience par mesdames Claire BEY, cheffe de bureau de la santé et de l'action sociale et Catherine Roger, psychologue de l'éducation nationale Conseillère Technique « Santé mentale », au sujet d'une représentation fonctionnelle des psychologues EN du 1^{er} degré. Nous avons été reçues 1h15, la rencontre fut très agréable, nos hôtes très ouvertes, positives et sensibles à la situation des psychologues en.

Après avoir félicité madame Catherine Roger pour sa prise de fonction, nous avons évoqué notre satisfaction concernant la création de ce poste de psychologue EN CT « santé mentale » en émettant toutefois une réserve sur le côté limitatif entraîné par la dénomination « santé mentale ». Madame Bey nous a rejoint sur ce point, expliquant qu'il s'agissait de passé par ce biais pour créer le poste en tenant compte de l'existant mais qu'à terme, l'idée était de créer des postes de psychologues conseillers techniques pour le premier degré en enlevant cette dénomination. Nous avons ensuite évoqué les constats actuels concernant les psychologues EN du premier degré (manque de visibilité, de pilotage, de coordination, problématique liée au double rattachement rectoral et académique, problématique d'attractivité, d'installation des nouveaux collègues, de recrutement des contractuels, de l'évaluation, de l'évolution de carrière, de la formation continue, des disparités de traitement sur le territoire...):

Nous avons également développé les avantages d'avoir un psychologue conseiller technique à tous les niveaux institutionnels (national, académique, départemental), avantages en direction des usagers (enfants et famille) en développant une meilleur prévention, une coordination pour participer aux commissions et intervenir dans certaines instances (MDPH...), en direction des partenaires internes (médecin EN, infirmières EN, Assistantes sociales EN, enseignantes référents...) et extérieurs (CMP, partenaires médico-sociaux et autres...) et en direction des collègues (accompagnement des nouveaux collègues sortants de formation, contractuels, coordination, soutien, conseil, communication des informations institutionnelles et externes...).

Nous avons ensuite présenté une ébauche de fiche de poste élaborée en amont par le G4 à partir de plusieurs fiches de postes existantes.

La création des psychologues référents « santé mentale » a également été abordée : madame Roger nous a indiqué la désignation de référents académiques EDA et/ou EDO sur environ 2/3 du territoire, dans le cadre de la préparation des assises de la santé scolaire du 14 mai et afin d'améliorer dès à présent la communication avec les psyen, l'objectif à terme étant bien de créer des postes de conseillers techniques. Le devenir des référents nommés n'est pas encore décidé.